



Direction générale adjointe
en charge de la Solidarité Territoriale

Envoyé en préfecture le 25/11/2024
Reçu en préfecture le 25/11/2024
Publié le
ID : 059-200041960-20241125-CC_2024_239-DE

12 AOUT 2024

Pour traitement :

Pour réponse :

Pour Info :

Monsieur Luc FOUTRY
Président
Communauté de communes
Pévèle Carembault
141 rue nationale
BP 63
59710 PONT-A-MARCQ

Lille, le **07 AOUT 2024**

Monsieur le Président,

Conformément à l'article L153 – 40 du Code de l'Urbanisme, vous avez notifié au Département le projet de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la commune Gondecourt.

Les politiques d'aménagement et d'urbanisme ont un impact majeur sur le territoire. C'est pourquoi le Département porte un intérêt particulier à ces questions.

Après étude de votre dossier, il s'avère que cette procédure ne porte pas atteinte aux prescriptions du Département en matière d'aménagement.

Je vous remercie de me transmettre un dossier dématérialisé relatif à cette procédure quand celle-ci aura été approuvée.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma considération distinguée.


Christophe HERBIN
Directeur Territoires et Transitions

Réf. : N° DTT2024260, Direction Territoires et Transitions, @ : nathalie.fagot@lenord.fr, Tel. : 03.59.73.82.45

lenord.fr

Conseil départemental du Nord - 51, rue Gustave Delory - 59047 Lille cedex - Tél. : 03 59 73 59 59 - @lenord.fr